

CATALOGUE 2021

VENTIL'OUEST



VENTILATION - CHAUDRONNERIE
ACIER - INOX - ALU

Spécial
étancheur

Tél : 02 96 74 69 48
Fax : 02 96 74 45 38
ventilouest@wanadoo.fr
www.ventilouest.fr

VENTIL'OUEST - PRÉSENTATION



Ventilation - Chaudronnerie Acier - Inox - Alu

Professionnels de la ventilation, Ventil'Ouest possède un savoir-faire de plus de 30 ans dans la fabrication de gaines de ventilation circulaires et rectangulaires et dans la réalisation de pièces de chaudronnerie en acier, inox et alu.

Basée à Plérin (22), Ventil'Ouest vous propose toute une gamme de produits en acier, inox et alu et réalise à la demande :

gainés et accessoires circulaires en alu et inox
gainés de sections rectangulaires en acier, inox et alu
isolation de gainés
caissons et hottes de cuisine
conduits de fumée
chaudronnerie en acier, inox et alu
pliage
découpage plasma



Ventil'Ouest & SAMTI

27 rue Léquier

22190 PLÉRIN

www.ventilouest.fr

Associée depuis 2003 à Ventil'Ouest, la société de montage SAMTI se charge de poser vos conduits de ventilation circulaires et rectangulaires dans tous les domaines tels que tertiaires, industriels, milieu hospitalier, salle blanche...

Voici quelques exemples de pose :

Réseaux aérauliques



Réseaux rectangulaires



Réseaux circulaires



Meubles de cuisine

*L'équipe de Ventil'Ouest et SAMTI reste à votre entière disposition pour tout
renseignement complémentaire.*

Ventil'Ouest - 27 rue Léquier - 22190 PLÉRIN
Téléphone : 02 96 74 69 48 - Fax : 02 96 74 45 38 - Email : ventilouest@wanadoo.fr
Siret : 392 763 306 00033 - Code NAF : 2825Z - N° intracommunautaire : FR84392763306

VENTIL'OUEST



Ventilation - Chaudronnerie
Acier - Inox - Alu



Ventil'Ouest - 27 rue Léquier - 22190 PLÉRIN
Téléphone : 02 96 74 69 48 - Fax : 02 96 74 45 38 - Email : ventilouest@wanadoo.fr
Siret : 392 763 306 00033 - Code NAF : 2825Z - N° intracommunautaire : FR84392763306

SOMMAIRE/GRILLE DE REMISE



Ventilation - Chaudronnerie
Acier - Inox - Alu

CATALOGUE 2021
TARIF

Produit	Page	Remise applicable au tarif 2021
Costière galva plan	2	
Platine - Fourreau de toiture	3	
Sortie de toit métallique ardoise	3	
Conduits rigides	1	
Chapeau	4	
Bavette	4	
Auvent	4	
Té souche - Té souche isolé	4	
Exemples de réalisation	5-6	Fabrication à la demande, nous consulter. (acrotères, pliage, cisailage...)

Tous nos prix sont hors taxes et départ usine.

Nous nous réservons le droit de modifier les prix et cela sans préavis.

Photos non contractuelles.



Gaine spiralee en acier galvanisé

Conduits conformes aux normes NF EN 1506 et NF EN 12237

Étanchéité à l'air : classe C

Classement au feu A1 selon arrêté du 21/11/2002

Épaisseur des conduits et accessoires entre 0.5 et 1.0 mm

Pression d'utilisation : -5000 à +3000Pa

Température d'utilisation continue : -30°C à +100°C

Longueur standard des conduits : 3 m

Autres longueurs sur demande nous consulter.

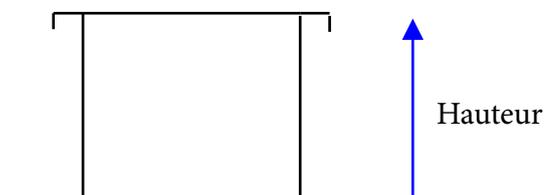
Fabrication en Inox et Alu sur demande



Diamètre en mm	Épaisseur en mm	Réf	Gaine Spiralee (€/3ml)
80	0,5	GS80	
100	0,5	GS100	
125	0,5	GS125	
160	0,5	GS160	
200	0,5	GS200	
250	0,5	GS250	
315	0,6	GS315	
355	0,6	GS355	
400	0,6	GS400	
450	0,6	GS450	
500	0,6	GS500	
560	0,6	GS560	
630	0,8	GS630	
710	0,8	GS710	
800	0,8	GS800	
900	0,8	GS900	
1000	1	GS1000	
1120	1	GS1120	
1250	1	GS1250	

Sur demande, prix des gaines et accessoires circulaires en inox ou alu.

COSTIÈRE GALVA PLAN



Costière toit plat - Hauteur 400 mm

		Costière toit plat - Hauteur 350 mm (€/pièce)										
A\B	100	200	300	400	500	600	700	800	900	1000	1100	1200
100												
200												
300												
400												
500												
600												
700												
800												
900												
1000												
1100												
1200												

Pour toute autre dimension, nous consulter.



Prix pour les costières galva inclinées,
nous consulter.

PLATINE/FOURREAU/SORTIE DE TOIT



Platine - Fourreau de toiture



Platine
Hauteur 400 mm

Diamètre en mm	Réf	Platine (€/pièce)	Réf	Fourreau (€/pièce)
100	PLAT100		FDT100	
125	PLAT125		FDT125	
160	PLAT160		FDT160	
200	PLAT200		FDT200	
250	PLAT250		FDT250	
315	PLAT315		FDT315	
355	PLAT355		FDT355	
400	PLAT400		FDT400	
450	PLAT450		FDT450	
500	PLAT500		FDT500	
560	PLAT560		FDT560	
630	PLAT630		FDT630	
710	PLAT710		FDT710	
800	PLAT800		FDT800	
900	PLAT900		FDT900	
1000	PLAT1000		FDT1000	
1120	PLAT1120		FDT1120	
1250	PLAT1250		FDT1250	



Fourreau de toiture
Hauteur 750 mm

Platine et fourreau de toiture pour toit plat avec étanchéité.

Platine et fourreau de toiture pour toit incliné (type ardoise), nous consulter.

Sortie de toit métallique ardoise



CTM

Diamètre en mm	Réf	CTM (€/pièce)
125	CTM125	
160	CTM160	
200	CTM200	
250	CTM250	
315	CTM315	
355	CTM355	
400	CTM400	
450	CTM450	
500	CTM500	
630	CTM630	

Couleur tuile sur demande.



Chapeau - Bavette - Auvent



Diamètre en mm	Réf	Chapeau (€/pièce)	Réf	Bavette (€/pièce)	Réf	Auvent (€/pièce)
100	CHAP100		BAV100		AUV100	
125	CHAP125		BAV125		AUV125	
160	CHAP160		BAV160		AUV160	
200	CHAP200		BAV200		AUV200	
250	CHAP250		BAV250		AUV250	
315	CHAP315		BAV315		AUV315	
355	CHAP355		BAV355		AUV355	
400	CHAP400		BAV400		AUV400	
450	CHAP450		BAV450		AUV450	
500	CHAP500		BAV500		AUV500	
560	CHAP560		BAV560		AUV560	
630	CHAP630		BAV630		AUV630	
710	CHAP710		BAV710		AUV710	
800	CHAP800		BAV800		AUV800	

Supplément pour grillage chapeau, nous consulter.

Té souche - Té souche isolé



Té souche



Té souche isolé

Diamètre en mm	Réf	Té souche (€/pièce)	Réf	Té souche isolé (€/pièce)
125	TS125		TSI125	
160	TS160		TSI160	
200	TS200		TSI200	
250	TS250		TSI250	
315	TS315		TSI315	
355	TS355		TSI355	
400	TS400		TSI400	
450	TS450		TSI450	
500	TS500		TSI500	

EXEMPLES DE RÉALISATION



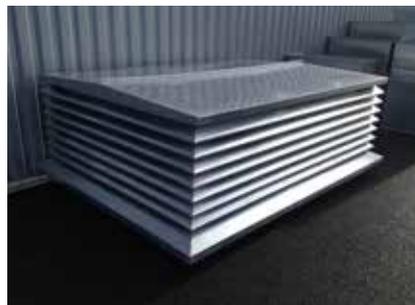
Sur demande, nous réalisons toutes gaines et accessoires de sections rectangulaires en acier, inox et alu.

Voici quelques exemples :



Nous réalisons également tout type de pièces à la demande.

Voici quelques exemples :



*Édicule prise d'air
avec grille*



*Édicule prise d'air
type lame filante*

Crosse rejet en toiture



EXEMPLES DE RÉALISATION



*Potelets supports
pour terrasse*



*Passage de toi-
ture*



*Protection Collective : garde-
corps Aluminium Autoportant*

N'hésitez pas à nous consulter !

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Champ d'application :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute vente effectuée par la S.A.S VENTIL'OUEST en France métropolitaine. En effet, toute remise de commande implique l'adhésion sans réserve du client à nos conditions générales de ventes qui déclare et reconnaît en avoir connaissance et les accepter.

Les stipulations faites dans ces Conditions Générales de Vente annulent d'avance toute clause contraire chez nos clients et le seul fait de nous passer commande entraîne l'acceptation sans réserve de nos conditions. La non-acceptation éventuelle des conditions générales de vente doit être clairement notifiée à la S.A.S. VENTIL'OUEST et implique l'annulation de la vente, sauf accord écrit de la S.A.S VENTIL'OUEST. La SAS VENTIL OUEST se réserve le droit de procéder à toute modification sans préavis.

Commande :

Les conditions transmises par nos catalogues tarifs ou représentant ne sont valables qu'après acceptation de notre part. Tous nos prix sont indiqués hors taxes et départ usine. Les prix indiqués sur les catalogues tarifs ne sont qu'à titre indicatif.

Nous nous réservons toutefois la possibilité de facturer à l'acheteur le prix de revient correspondant à l'état d'avancement de sa commande.

Nos produits sont garantis contre tous les vices de fabrication et de construction, et le cas échéant d'assemblage si nous procédons à celui-ci. Lorsque les plans nous sont fournis, notre responsabilité est limitée à l'exécution de ces plans, éventuellement conformes aux plans modifiés par nous et acceptés par le client.

Nous nous réservons le droit de modifier la composition et l'exécution de nos fabrications d'après les nécessités ou les perfectionnements de la technologie. Les côtes des croquis sont données sans engagements. Les prix sont donnés port et emballages en sus, sauf convention expresse des parties.

Les délais de livraison et d'exécution sont donnés à titre indicatif. Aucune responsabilité ne pouvant être encourue du fait de leur dépassement sauf convention expresse, le retard des délais ne peut donner lieu à annulation de la commande.

Toute annulation de commande par le client engage sa responsabilité. Le client ne pourra pas annuler de commandes, sauf accord exprès et préalable de la direction, et à condition au moins de prendre livraison du matériel fabriqué et de nous indemniser de nos débours et gains manqués pour le matériel en cours de fabrication. En cas de changement dans la situation de l'acheteur et, notamment, en cas de décès, d'incapacité, de dissolution ou de modification de société, etc... la SAS VENTIL'OUEST se réserve le droit, même après exécution partielle d'une commande, d'exiger des garanties ou d'annuler le solde des commandes en carnet au nom de l'acheteur en question. Tous les consentements et accords verbaux ou conventions téléphoniques contraires aux clauses ci-dessus nécessitent, pour leur validité, une confirmation écrite expresse de notre part. A défaut de cette confirmation écrite, ils sont nuls et sans effets.

Livraisons :

Les opérations de transport, d'assurance, de manutention sont à la charge et aux frais, risques et périls de l'acheteur. Il lui appartient de vérifier les expéditions à l'arrivée et d'exercer, s'il y a lieu, ses recours contre les transporteurs, même si l'expédition a été faite. En cas d'expédition par nos soins, l'expédition est faite en port dû, aux tarifs les plus réduits, sauf demande expresse de l'acheteur et, dans tous les cas, sous sa responsabilité entière.

Les réclamations, sous peine de nullité, doivent être confirmées auprès de la S.A.S. VENTIL'OUEST et auprès du transporteur dans un délai maximum de 48 heures qui suit la signature du bon de livraison selon l'article 105 du Code de Commerce, par lettre recommandée avec avis de réception.

Toute réclamation doit être accompagnée d'une pièce témoin faisant apparaître le défaut incriminé, toute réclamation non accompagnée de la pièce témoin ne pourra être prise en considération.

Délai de livraison des commandes spéciales : les délais de livraison qui dépendent des fabricants, sont indicatifs et sans engagement. Les dépassements de délai ne peuvent entraîner, ni l'annulation de la commande, ni dommages et intérêts.

Garantie :

La garantie d'un an s'applique sur la marchandise, utilisée conformément aux règles de l'art de l'utilisateur ainsi qu'à nos recommandations d'installations, et n'ayant pas subi d'agressions extérieures, de modifications ou de réparations apportées par le client, et ou d'utilisations anormales. La garantie porte sur le remplacement du matériel défectueux par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre et de déplacement pouvant intervenir. Toute garantie est exclue pour des incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure, ainsi que pour les remplacements ou les réparations résultant de l'usure normale du matériel, de détériorations ou d'accidents provenant de négligences, de défauts de surveillance ou d'entretien, ainsi que d'utilisation défectueuse du matériel en cause.

La société S.A.S Ventil'Ouest ne peut être tenue à l'indemnisation d'un quelconque préjudice résultant d'une limitation d'exploitation ou d'immobilisation de la machine ou des installations de l'acheteur pendant les réparations, ni à tout autre dommage.

Le remplacement d'une pièce n'entraîne ni prolongation ni renouvellement de la période de garantie. Toutefois les matériels que nous ne fabriquons pas directement seront garantis dans la limite accordée par notre fournisseur.

Conditions de paiement/Réserve de propriété :

Nos factures sont chiffrées au cours du jour de la commande et payables au comptant sauf convention particulière. Aucun escompte pour paiement anticipé ne pourra être retenu. En cas de solvabilité insuffisante, nous nous réservons le droit d'exiger le paiement à l'avance ou d'annuler la commande.

Toutes nos factures sont payables à Plérin. En cas de litige, le tribunal de Commerce de Saint-Brieuc est seul compétent. Nos traites n'opèrent ni dérogation, ni novation à cette clause. Toute facture ou situation de travaux non réglée dans un délai d'un mois après la date d'échéance sera majorée de 1.5 % par mois de retard jusqu'au règlement définitif. Tout mois commencé sera compté comme complet.

Le matériel fabriqué et la marchandise ne sont ni repris ni échangés sauf accord exprès. Par conséquent, toute reprise de marchandise ou matériel dont la cause ne serait pas liée à un éventuel litige imputable à la S.A.S VENTIL'OUEST ou à un de ses fournisseurs, fera l'objet après accord du fournisseur, d'un avoir chiffré au prix facturé lors de la livraison ou de l'enlèvement par vos soins, minoré de 10 %. En cas de recouvrement par Huissier de justice, le montant des factures sera systématiquement majoré de 10 % à titre de clause pénale, sans préjudice de tout autre frais si échec.

Le seul fait de prendre ou accepter la livraison de nos marchandises emporte de plein droit l'acceptation de nos conditions générales de vente.

Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous nous réservons la propriété des produits et marchandises, objet des présents débits, jusqu'au paiement complet de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non-paiement total ou partiel du prix à l'échéance, pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté sans formalité, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls.

Toute facture non payée à la date prévue, c'est-à-dire la date de paiement figurant sur la facture, sera majorée de pénalités qui seront décomptées par mois de retard jusqu'au jour du paiement définitif, au taux d'une fois et demie le taux de l'intérêt légal (art.3 de la loi 92-1442 du 31 décembre 1992). Ces pénalités sont exigibles dès réception d'une mise en demeure de paiement de la S.A.S. VENTIL'OUEST, lorsque la date de paiement indiquée est échue.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire au paiement de pénalités de retard sur la base du taux BCE majoré de dix points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros conformément à la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 (décret d'application n° 2012-1115 du 02.10.12).

S'ajoutera également au montant initial dû, une indemnité forfaitaire de 20 % du montant hors taxe de la facture à titre de clause pénale, avec un minimum de 20 euros et sans préjudice des frais qui pourraient être engagés pour le recouvrement de la créance. En sus de ces pénalités et indemnités, les frais de retour des effets impayés seront mis à la charge du débiteur avec un minimum de 20 euros par effet.

Pour l'application de ces indemnités et pénalités, le débiteur sera en demeure par le seul fait de l'échéance du terme, et sans qu'il soit nécessaire pour le créancier d'accomplir une quelconque formalité.

Lorsque le paiement est prévu en plusieurs échéances, le seul fait par le débiteur de laisser impayée une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes restant dues, sans préjudice de tous autres frais et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.

Toute différence, qu'elle qu'en soit la cause, doit donner lieu au reversement de la T.V.A. correspondante.

Juridiction :

En cas de contestation relative à une fourniture ou à son règlement, les tribunaux de Saint Brieuc sont seuls compétents.

Ce document est la propriété de la SAS VENTIL'OUEST, toute reproduction est strictement interdite.

SAS Ventil'Ouest - 27 rue Léquier - 22190 PLÉRIN

Téléphone : 02 96 74 69 48 - Fax : 02 96 74 45 38 - Email : ventilouest@wanadoo.fr

Siret : 392 763 306 00033 - Code NAF : 2825Z - N° intracommunautaire : FR84392763306

Les autres entreprises du groupe et partenaires :



SAMTI

Spécialisée dans la pose de gaines de ventilation.

> 27 rue Léquier - 22190 PLÉRIN

Tél : 02 96 74 69 48 - Fax : 02 96 74 45 38

E-mail : samti.pose@wanadoo.fr



CVI 49

Spécialisée dans la fabrication et pose de gaines circulaires, rectangulaires et toutes pièces de chaudronnerie.

> 44 boulevard de l'Industrie - 49000 ÉCOUFLANT

Tél : 02 41 41 78 41 - Fax : 02 41 41 78 38

E-mail : cvi49@orange.fr



BCI (Beven Calorifuge Industriel)

Spécialisée dans le calorifuge et l'isolation (ventilation, isoxal, tuyauterie chaud/froid, eau glacé, vapeur, finition PVC, isoxal)

> 5 rue Saint-Yves - 56 160 LIGNOL

Tél : 06 38 20 18 16

E-mail : sarlbci@hotmail.com



**VENTIL
OUEST**

27 rue Léquier

22190 PLÉRIN

Tél : 02 96 74 69 48

Fax : 02 96 74 45 38

E-mail : ventilouest@wanadoo.fr

Site : www.ventilouest.fr